

Communications officielles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **4 (1977)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Le nouveau billet de 500 francs

La Banque nationale suisse a émis le nouveau billet de 500 francs à partir du 4 avril 1977. Comme la coupure de 100 francs qui a été mise en circulation l'automne dernier et comme l'ensemble de la nouvelle série, ce billet bénéficie des progrès techniques les

plus récents et il est encore mieux protégé contre les contrefaçons que les billets en circulation depuis quelque vingt ans. Comme on le sait, d'éminentes personnalités suisses, qui se sont illustrées dans le domaine des sciences et de l'architecture, fournissent

le thème des nouveaux billets. Le billet de 500 francs a pour sujet *Albrecht von Haller*, médecin, naturaliste et poète. Haller est né à Berne en 1708. En 1729, il s'installe dans cette ville comme médecin, après avoir étudié à Tübingen, Leiden, Londres, Paris et Bâle. Auparavant, il avait parcouru les bords des lacs de Neuchâtel et du Léman, la vallée du Rhône, la Gemmi et le Brunig en procédant à des études de sciences natu-

Si vous voulez voter en Suisse

Suisses de l'étranger

Annoncez-vous à votre représentation officielle, qui remplira la formule nécessaire.

Cette formule est reproduite ci-contre; elle vous indique dans nos trois langues officielles les renseignements dont la représentation a besoin.

Il vous faudra désigner la commune dans laquelle votre vote sera compté (**commune de vote**) ainsi que la commune dans laquelle vous désirez retirer le matériel de vote (**commune de présence**).

Annoncez-vous dès aujourd'hui, ce sera une bonne chose de faite ...

Prochaines votations fédérales

en 1977 25 septembre
4 décembre

en 1978 26 février
28 mai
24 septembre
3 décembre



Formular
Formule
Modulo **1**

Absender Schweizerische Vertretung in	Expéditeur Représentation suisse à	Mittente Rappresentanza svizzera a
Adresse An die Gemeindekanzlei Stimmregisterbüro in	Destinataire Chancellerie communale Bureau du registre des électeurs de	Destinatario Cancelleria comunale Ufficio del catalogo elettorale di
Betrifft: Anmeldung eines(r) stimmberechtigten Auslandschweizers(in) Der/Die bei untenstehender schweizerischer Vertretung immatrikulierte	Concerne: Demande d'un(e) Suisse(sse) de l'étran- ger ayant le droit de vote Immatriculé(e) auprès de la représentation suisse mentionnée ci-dessous	Concerne: Annuncio di uno/una Svizzero(a) all'e- stero avente diritto di voto Immatricolato(a) presso la sottoscritta rappresentanza svizzera,
Name nom cognome	Vornamen prénoms nomi	
Sohn, Tochter des fils, fille de figlio, figlia di	Name und Vornamen des Vaters / nom et prénoms du père / cognome e nomi del padre	
und der et de e di	Name und Vornamen der Mutter / nom et prénoms de la mère / cognome e nomi della madre	geb. née nata
Heimatgemeinde(n) commune(s) d'origine comune(i) d'origine		Kanton(e) cantona canton(e)
geboren am né(e) le nato(a) il	in à a	Kanton canton cantone
Land pays paese		
wohnhaft in domicilié(e) à domiciliato(a) a		
wünscht, gestützt auf das Bundesgesetz vom 19. Dezember 1975 und die Verord- nung vom 25. August 1976 über die politi- schen Rechte der Auslandschweizer das Stimmrecht in eidgenössischen Ange- legenheiten (Teilnahme an Nationalratswah- len und eidgenössischen Abstimmungen, Unterzeichnung von eidgenössischen Referenden und Volksinitiativen) auszu- üben und ersucht um Eintragung in ein Stimmregister. Er/Sie hat Ihre Gemeinde als Stimmgemeinde gewählt.	désire, conformément à la loi fédérale du 19 décembre 1975 et à l'ordonnance du 25 août 1976 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, exercer les droits politiques en matière fédérale (participa- tion aux élections du Conseil national et votations fédérales, signature sur le plan fédéral de demandes de référendum et d'initiatives populaires) et vous prie donc de l'inscrire dans un registre des électeurs. Il/Elle a choisi votre commune comme commune de vote.	desidera, conformemente alla legge fede- rale del 19 dicembre 1975 e all'ordinanza del 25 agosto 1976 sui diritti politici degli Svizzeri all'estero, esercitare i diritti politici in materia federale (partecipazione alle elezioni per il Consiglio nazionale e alle votazioni federali e firma dei referendum e delle iniziative popolari federali) e chiede di essere iscritto(a) in un catalogo eletto- rale. Egli/Elia ha scelto il Vostro comune come comune di voto.
- *weil er/sie das Bürgerrecht Ihrer Ge- meinde besitzt - *weil er/sie von _____ bis _____ in Ihrer Gemeinde gewohnt hat.	- *car il/elle possède le droit de cité de votre commune - *car il/elle a été domicilié(e) dans votre commune du _____ au _____	- *perchè possiede la cittadinanza del Vostro comune - *perchè è stato(a) domiciliato(a) nel Vostro comune dal al _____
*Das Stimmrecht wird er/sie in der Stimm- gemeinde durch persönliche Vorsprache ausüben und dort das Wahl- und Stimm- material abholen.	*Il/Elle votera dans la commune de vote en s'y présentant personnellement et y reti- rera le matériel de vote et d'élection.	*Egli/Elia voterà nel comune di voto presen- tandosi personalmente e vi ritirerà il ma- teriale di voto e di elezione.
*Das Stimmrecht wird er/sie brieflich aus- üben und das Wahl- und Stimmmaterial in der Anwesenheitsgemeinde _____ abholen.	*Il/Elle votera par correspondance et reti- rera le matériel de vote et d'élection dans la commune de présence _____	*Egli/Elia voterà per corrispondenza e riti- rera il materiale di voto e d'elezione nel comune di presenza di _____
*Nichtzutreffendes streichen.	*Biffer ce qui ne convient pas	*Cancellare quanto non conviene al caso.
den le il	Stempel der Vertretung und Unterschrift Timbre de la représentation et signature Bollo della rappresentanza e firma	
1. und 2. Kopie (rosa) an die Kanzlei der Heimatge- meinde(n)	1. et 2. copie (rose) pour la chancellerie de(s) (la) commune(s) d'origine	1. e 2. copia (rosa) alla Cancelleria del/dei comune(i) d'origine
3. Kopie (gelb) an die Kanzlei der Anwesenheitsge- meinde	3. copie (jaune) pour la chancellerie de la commune de présence	3. copia (gialla) alla Cancelleria del comune di presenza
4. Kopie (grün) verbleibt bei der Vertretung 5. Kopie (blau) an den Stimmzettel	4. copie (verte) pour la représentation 5. copie (bleue) pour l'intéressé(e)	4. copia (verde) resta alla rappresentanza 5. copia (azzurra) all'interessato(a)

48016/1 - 25000 - 10.76

relles. Ce voyage donnera naissance au célèbre poème «Les Alpes». De 1736 à 1753, il enseigne l'anatomie, la chirurgie et la botanique à l'Université de Göttingen. Après son retour à Berne, il exerce plusieurs fonctions publiques. Haller est mort dans sa ville natale en 1777.

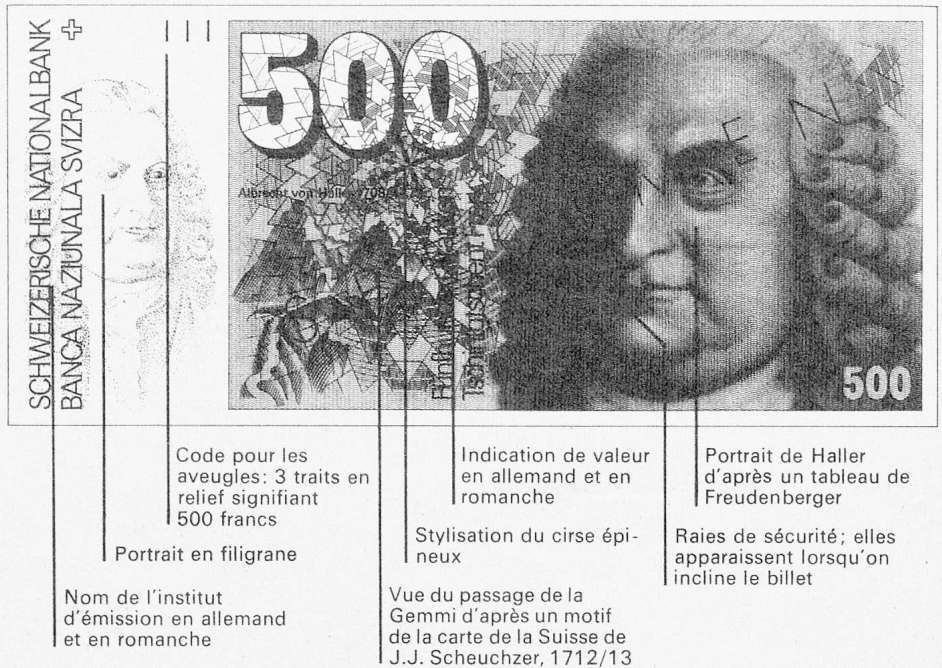
Le portrait de Haller, imprimé en taille-douce dans un ton brun, constitue le motif principal du recto. A gauche du portrait apparaît, gravé au burin également, le col de la Gemmi, allusion au célèbre poème de Haller «Les Alpes». Le fond polychrome, en offset, représente un chardon des Alpes, le cirse épineux. Formé de trois traits verticaux, le code pour les aveugles se trouve dans le haut de la marge blanche, à côté du chiffre 500, écrit en gros caractères.

Le verso réunit trois motifs tirés de l'œuvre scientifique de Albrecht von Haller. La représentation dorsale d'un écorché, imprimée en offset, rappelle les travaux de Haller dans le domaine de l'anatomie. Exécutée également en offset, la rosace centrale représente schématiquement les fonctions respiratoires et l'appareil circulatoire. Elle évoque les importants travaux de Haller dans le domaine de la physiologie. La plante gravée au burin est l'orchis pourpré, un rappel des travaux botaniques de Haller, qui fut le premier à recenser l'ensemble de la flore helvétique. Les couleurs dominantes du verso sont le rouge orangé et le brun olive. Comme chacune des coupures de la nouvelle série, le billet de 500 francs est muni de quatre éléments de sécurité particuliers. Ces éléments permettent à chacun – et non seulement aux spécialistes – d'en vérifier l'authenticité. L'examen d'authenticité, que peut effectuer tout un chacun, porte sur le filigrane (un portrait de Haller, regardant vers le centre du billet, apparaît en transparence dans la large marge blanche), le fil métallique, le repère recto verso et l'effet optique. Ce dernier permet de s'assurer que l'impression du recto a été exécutée en relief. Lorsque la coupure est fortement inclinée, les raies de sécurité apparaissent dans la chevelure sur la gauche du portrait de Haller, alors que, sur le billet de 100 francs, elles se trouvent dans la partie droite du portrait de Borromini.

Les sièges, succursales et agences de la Banque nationale tiennent à la disposition des personnes désirant obtenir de plus amples informations une brochure qui fournit une description détaillée du nouveau billet de 500 francs.

Les banques centrales étrangères ont reçu également une documentation sur le nouveau billet. Elles informeront les banques commerciales de leur pays. Toutefois, un certain délai est encore nécessaire, jusqu'à ce que ce billet soit connu partout à l'étranger. Par conséquent, il est recommandé aux personnes qui se rendent à l'étranger de ne pas emporter pour l'instant des coupures de 500 francs.

Format 181mm x 82mm



Code pour les aveugles: 3 traits en relief signifiant 500 francs

Portrait en filigrane

Nom de l'institut d'émission en allemand et en romanche

Indication de valeur en allemand et en romanche

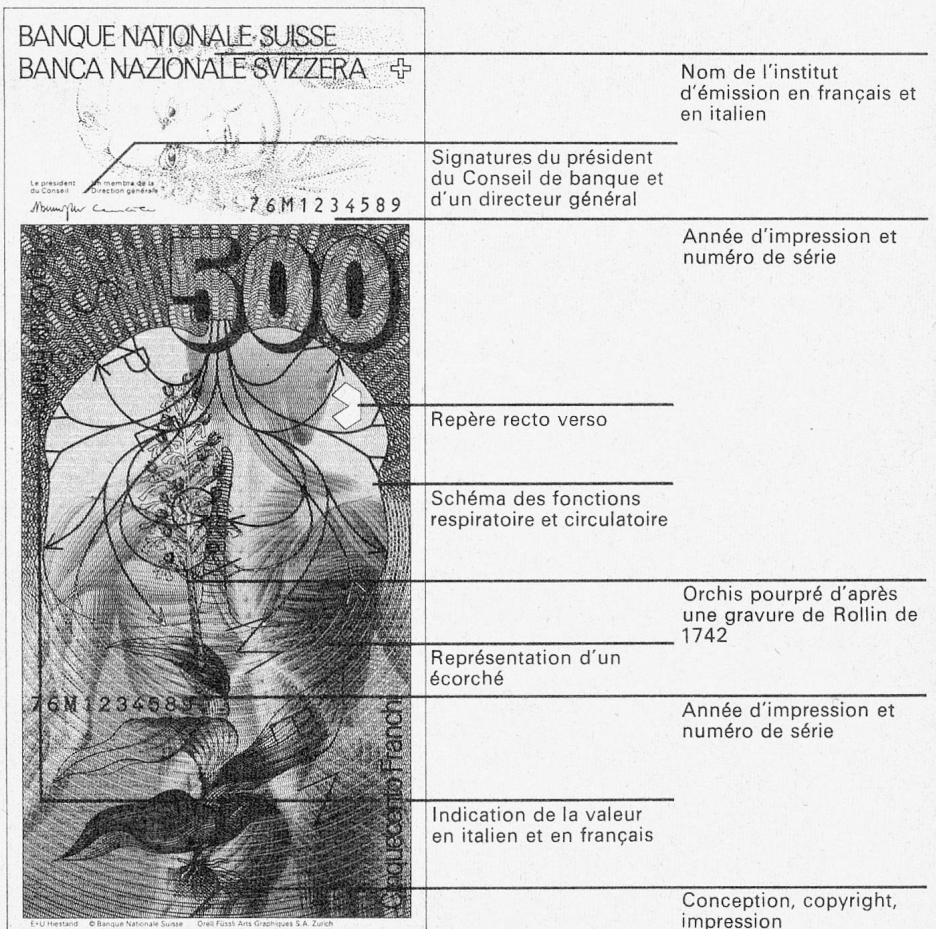
Stylisation du cirse épineux

Vue du passage de la Gemmi d'après un motif de la carte de la Suisse de J.J. Scheuchzer, 1712/13

Portrait de Haller d'après un tableau de Freudenberger

Raies de sécurité; elles apparaissent lorsqu'on incline le billet

Format 181mm x 82mm



Nom de l'institut d'émission en français et en italien

Signatures du président du Conseil de banque et d'un directeur général

Année d'impression et numéro de série

Repère recto verso

Schéma des fonctions respiratoire et circulatoire

Orchis pourpré d'après une gravure de Rollin de 1742

Représentation d'un écorché

Année d'impression et numéro de série

Indication de la valeur en italien et en français

Conception, copyright, impression